

Compte-rendu *(version anonymée)*
CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
de l'école élémentaire de Valloire/Cisse
21 janvier 2020
(16h30 / 17h30)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction
Délégué(e)s	2 élèves par classe (CP, CE, CE1/CE2, CM1 & CM2) + 2 délégués suppléants pour la classe de CP
Enseignants	5 enseignants.

Ordre du jour :

Point n°1 : Présentation des membres du Conseil.

- Un tour de table est effectué pour que chacun des membres du Conseil puisse se présenter.
- Il est aussi rappelé le rôle de ce Conseil : évoquer la vie de l'école et définir d'éventuels problèmes pour tenter de les résoudre par des propositions qui seront discutées par les délégués (et éventuellement transmises aux personnes concernées).

Point n°2 : La cour de récréation.

- **2.1. Les jeux.**
 - Plusieurs délégués évoquent les jeux de la cour de récréation.
 - Sont proposés : la mise à disposition des élèves lors des récréations et de la pause méridienne d'une ou plusieurs tables pour pouvoir dessiner, d'une table de ping-pong, la mise en commun des jeux de cour existants, l'achat de nouveaux jeux, un marquage au sol sous les paniers de basket-ball, une structure de jeu.
 - La mise à disposition de tables pour dessiner, éventuellement sous le préau, est à étudier ; la question d'une table de pique-nique fixe (avec des bancs) sur l'espace herbeux de la cour est évoquée. Une demande pourra être adressée à la mairie.
 - L'achat de nouveaux jeux de cour est décidé. Dans chaque classe, il sera demandé le type de jeux souhaités (Ont été cités lors de la réunion : un but de football, un circuit de billes, des craies pour dessiner au sol sur un espace défini,...). Les jeux seront gérés par classe (organisation effective en ce moment) et ne seront donc pas mis en commun.
 - Un délégué rappelle qu'il faut prendre soin des jeux pour éviter qu'ils ne se détériorent pas trop rapidement.
 - L'idée de jeux de société est abordée ; il apparaît que les temps de récréation sont trop courts pour organiser la mise en place du jeu et le jeu en lui-même. Est-ce possible lors du temps de la pause de midi ?
 - Concernant l'idée d'une table de ping-pong, la déléguée de CM2 a sollicité dans un courriel le président du club de tennis de table de Chouzy-sur-Cisse pour savoir s'il est possible de récupérer une vieille table pour mettre à disposition des élèves. Le président du club lui a répondu qu'il est possible de prêter une table utilisée par le club, sous la surveillance d'un adulte. Cette organisation apparaît impossible à ce jour.
 - Un marquage au sol sous les panneaux de basket-ball est demandé par des délégués ; la demande peut être soumise à la mairie et/ou à l'APECC pour acheter la peinture nécessaire et effectuer les tracés.

- **2.2. La cour**
 - Des délégués signalent que les ballons en mousse se détériorent rapidement et qu'ils entraînent une forme de pollution dans la cour quand ils se déchirent. Il est précisé que les ballons trop abîmés sont à jeter avant qu'ils n'entraînent ce problème.
 - Des délégués proposent aussi des services de nettoyage de la cour, par des élèves volontaires (munis de gants). Il apparaît que certains élèves semblent volontaires pour remplir cette mission.
- **2.3. Un jardin.**
 - La discussion porte ensuite sur l'idée d'un jardin qui pourrait être entretenu par des élèves, guidés par un ou une enseignante (plantation, désherbage, arrosage...).
 - Il peut être demandé à la mairie de déplacer les bacs situés le long de la classe de CP (Côté « parking enseignants ») sur l'espace herbeux de la cour afin d'y planter des fleurs et plantes aromatiques.
 - Parallèlement, un jardin pourrait être créé dans la partie herbeuse (derrière le grillage) pour y planter des fleurs, des fruits (des fraisiers par exemple), de la lavande... Il sera donc demandé à la mairie s'il est possible de labourer un espace (défini en concertation).
- **2.4. Les entrées en classe après les récréations.**
 - Enfin, des élèves remarquent que lors des entrées en classe après une récréation les jours de pluie, le sol est rapidement sali. Aussi, il est demandé des tapis absorbants dans les classes de CE1/CE2 et CM2 et dans le couloir pour les élèves des classes de CP, CE1 et CM1.

Point n°3 : Les toilettes.

- Des délégués expliquent que des chasse-d'eau ne sont pas tirées par des élèves, que les portes restent ouvertes et les lumières allumées en fin de récréation, et que des élèves jouent avec le papier.
- L'idée d'un concours d'affiches est lancée. Le but est de produire des affichages qui rappellent qu'il faut tirer la chasse-d'eau, se laver les mains, éteindre la lumière et fermer la porte (quand le chauffage fonctionne).
- Des délégués de CM2 demandent des miroirs dans les toilettes.
- Une forte odeur désagréable dans les toilettes, notamment des garçons, est évoquée.

Point n°4 : Le restaurant scolaire.

- Les informations ci-dessous seront transmises à la mairie qui gère ce temps périscolaire.
- Des délégués de CE1 expliquent que certains élèves de CE2 et CM1 qui arrivent à la cantine pendant qu'ils mangent leur demandent de se dépêcher pour pouvoir prendre leur place et s'installer ensemble.
- Une élève de CP demande plus de repas végétariens, une de CM2 demande des hamburgers et de pouvoir manger plus tôt. Il est répondu que les menus sont étudiés par des adultes et que la pause de midi est de 1h45min pour permettre aux élèves de manger tranquillement.
- Des élèves de CM1 demandent plus de décorations lors de la période avant Noël.
- Il est aussi rappelé par une déléguée de CP qu'il est interdit de manger des bonbons dans la cour (Ceci entraînant parfois une pollution de la cour par des papiers).

Point n°5 : L'intervention en chant.

- Des délégués souhaitent pouvoir effectuer un choix parmi les chants travaillés avec Stéphane, intervenant (les jeudis), et proposent d'apporter leur instrument pour pouvoir apporter une touche personnelle au travail collectif. Ces propositions seront transmises.

Le Directeur